

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 78 (1927)
Heft: 8

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS.

Nos gravures.

I. Forêt de la Rollaz (canton de Vaud). Plus de 200 stères sont empilés là pour la vente, le long d'un chemin créé pour la circonstance. Nous sommes sur un plateau boisé qui semble d'un accès facile. En réalité, il n'en est rien: ce sol horizontal est totalement miné par l'érosion chimique. C'est un lappiez caractéristique, dont les profondes crevasses sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont cachées par la mousse et les myrtilles. Il est impossible de pénétrer dans le massif avec un cheval. Il a fallu faire apporter au bord du chemin, qui traverse le massif en diagonale, tous les produits de l'exploitation par notre agile et endurante équipe de bûcherons bergamasques.

La division I de la Rollaz est un de ces anciens bois à ban, mis en défends sous le régime bernois pour la conservation d'un certain taux de boisement. C'est un perchis de 180 ans au moins, à accroissement très lent, à cause non seulement de l'état serré, mais aussi de l'infertilité d'un sol rocheux et d'une exposition peu favorable.

L'éclaircie faite est la première opération un peu radicale tentée dans ce peuplement qui compte 400 plantes à l'ha mesurant 190 m³. Il comprend au total 5800 petits bois (35 % du volume), 2819 bois moyens (60 %) et seulement 99 gros bois (5 %). L'opération a porté sur environ 800 sujets. L'aspect du massif a beaucoup gagné à cause de la disparition des bois difformes. Conformément au marché local, les bois exploités ont été triés en trois catégories: rondins, de plus de 14 cm, pour la boissellerie (boîtes à fromage); ces stères prennent le chemin de la France. Les rondins de 10 à 14 cm sont utilisés comme bois de râperie, ceux de moins de 10 cm et les bois tarés comme bois de chauffage.

A. P . . . y.

II. Peuplement de cryptomeria du Japon. Le cryptomeria du Japon (*Cryptomeria japonica*), ou *Sugi*, est l'arbre forestier le plus répandu du Japon. Il en est un des plus précieux et joue dans ce pays à peu près le même rôle que l'épicéa dans le nôtre.

La photographie ci-jointe, que nous devons à l'amabilité de M. le professeur Miyai, récemment en voyage d'étude dans notre pays, montre un peuplement aménagé à la révolution de 80 ans, dans la forêt domaniale d'Iwate. Le matériel sur pied du peuplement en cause s'élève à environ 770 m³ à l'ha. La hauteur moyenne est de 30 m.

Le cryptomeria peut atteindre une hauteur supérieure à celle de notre épicéa. A en croire M. Miyai, le maximum serait de 60 m. *H. B.*
